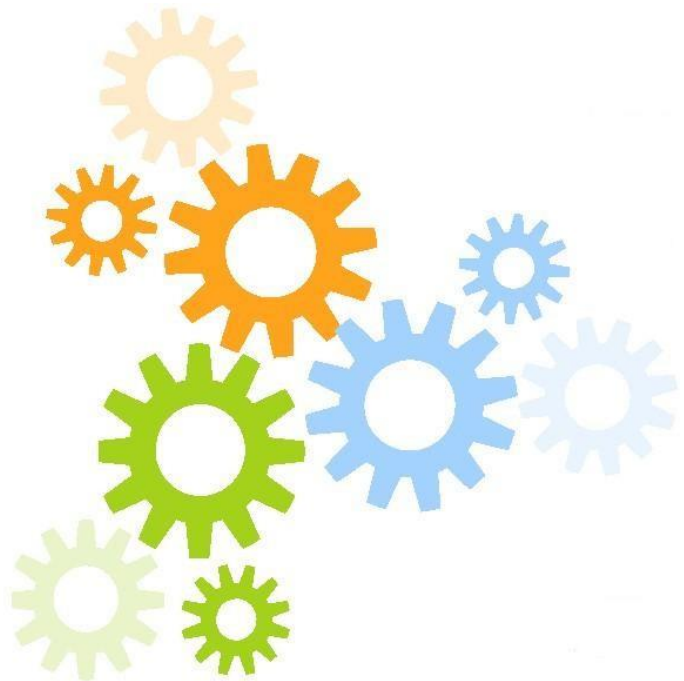


# PLANIFICATION STRATÉGIQUE

# 2015 - 2020



Ordre des conseillers  
et conseillères d'orientation  
du Québec

1600, boul. Henri-Bourassa Ouest, bureau 520  
Montréal (Québec) H3M 3E2  
Tél. : 1 800 363-2643 | Montréal : 514 737-4717  
Télécopieur : 514 737-2172

[www.orientation.qc.ca](http://www.orientation.qc.ca)

# Introduction

L'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec fait périodiquement un exercice de planification stratégique. Celle que nous présentons couvre la période de 2015 à 2020. On y retrouve les grandes orientations de même que les objectifs stratégiques qui caractériseront les actions de l'Ordre pour les cinq prochaines années.

Un comité mandaté par le Conseil d'administration a préparé cette planification en prenant en compte les actions passées, en consultant les partenaires et les membres pour prendre le pouls de l'environnement interne et externe. Ce comité a aussi considéré la capacité organisationnelle de l'Ordre et les enjeux auxquels il est confronté. Le Conseil d'administration a alors établi les cibles à atteindre pour les prochaines années ainsi que des indicateurs permettant d'apprécier les résultats.

La planification stratégique 2015-2020 de l'Ordre s'inscrit en continuité avec les actions des dernières années en lien avec son mandat de protection du public et sa pertinence sociale, mais veut saisir aussi des opportunités de développement et de valorisation de la profession.

Les actions requises annuellement pour atteindre ces cibles seront nombreuses et évolutives, elles mettront à contribution toutes les ressources internes et externes de l'Ordre, notamment les membres bénévoles.

## Mission de l'Ordre

À titre d'organisme régi par le *Code des professions* du Québec (RLRQ, chapitre C-26), l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec assure au public la qualité des services d'orientation offerts par ses membres en lui fournissant des recours légaux, le cas échéant.

Afin d'être en mesure d'offrir un haut niveau de qualité des services rendus par ses membres, l'Ordre s'assure de la compétence des personnes qui adhèrent à l'Ordre et voit à soutenir ses membres dans le maintien et le développement de leurs compétences professionnelles.

L'Ordre se prononce sur des enjeux qui préoccupent le public dans les domaines qui touchent la profession exerçant ainsi un rôle d'influence au sein de la société.

L'Ordre se veut un espace d'échanges permettant aux membres d'améliorer leur pratique et de participer au développement de la profession. Il vise à devenir un lieu d'identification et d'appartenance.

La pratique de l'orientation est encadrée par le champ d'exercice découlant du *Code des professions* et est appuyée par un énoncé de pertinence sociale, l'expression de son utilité.

## Champ d'exercice

Évaluer le fonctionnement psychologique, les ressources personnelles et les conditions du milieu, intervenir sur l'identité ainsi que développer et maintenir des stratégies actives d'adaptation dans le but de permettre des choix personnels et professionnels tout au long de sa vie, de rétablir l'autonomie socioprofessionnelle et de réaliser des projets de carrière chez l'être humain en interaction avec son environnement.

## Énoncé de pertinence sociale

Les conseillers d'orientation, grâce à leur expertise de la relation individu-travail-formation, visent le mieux-être personnel et professionnel des personnes en mobilisant leur potentiel et en les aidant à prendre leur place dans la société tout au long de leur vie.

## Valeurs organisationnelles

**Compétence** – La compétence s'illustre par le professionnalisme qui teinte l'accomplissement de nos tâches. Elle implique la rigueur, le souci de la qualité et l'efficacité dans l'atteinte des résultats visés. La compétence suppose la responsabilité de nos actes et de nos décisions ainsi que l'utilisation judicieuse des ressources et des informations mises à notre disposition. Elle s'illustre également par la créativité dans la recherche d'amélioration continue et par le haut niveau d'autonomie.

**Respect** – Le respect s'illustre par la considération envers toutes les personnes avec qui nous entrons en relation et par l'absence de discrimination. Il sous-tend, entre autres, les notions de courtoisie, de diligence, de confiance et de discrétion. Il implique également des paroles et des gestes sensibles à l'égard d'autrui.

**Engagement** – L'engagement s'illustre par le souci de chacun de se dépasser en vue de l'atteinte des objectifs. Cela se traduit dans la mobilisation collective afin d'accéder à l'excellence des services offerts au public et aux membres. Il se manifeste par la solidarité entre les membres de l'équipe et un fort sentiment d'appartenance.

**Équité** – L'équité s'illustre par le respect des droits de toute personne et par l'assurance d'un traitement juste considérant les particularités et les besoins de chacune.

**Intégrité** – L'intégrité s'illustre par l'honnêteté, elle sous-entend d'être capable de reconnaître les limites de ses compétences, d'être loyal envers l'organisme, de diffuser de l'information exacte et pertinente. Cela suppose d'agir de façon à préserver la confiance du public et de nos membres et de façon conséquente à nos autres valeurs fondamentales.

Compétence

Respect

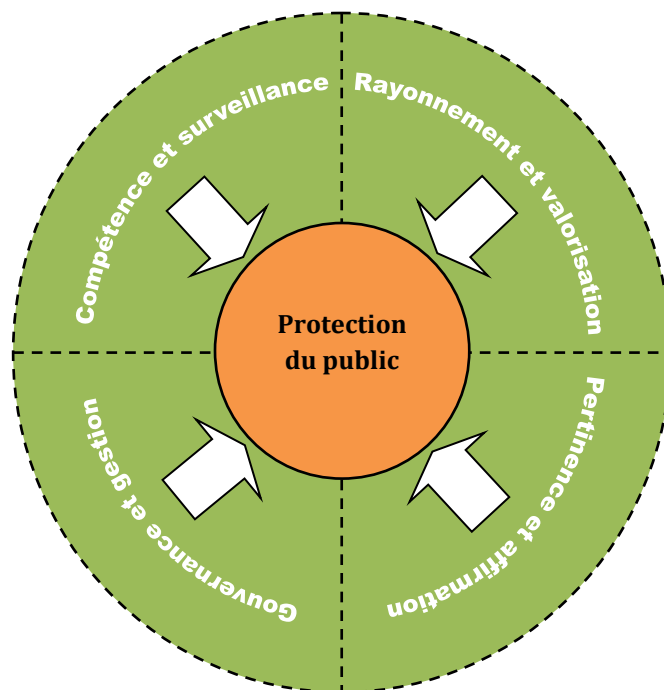
Engagement

Équité

Intégrité

## Domaines d'intervention

La planification stratégique 2015-2020 repose sur quatre (4) grands domaines d'intervention vers lesquels l'Ordre dirigera ses efforts pour assumer son mandat de protection du public.



## Enjeux stratégiques

Les quatre (4) enjeux stratégiques interpellent l'Ordre pour les cinq prochaines années et permettront de continuer d'accroître sa pertinence et son efficacité.

**Enjeu 1** | L'encadrement et la compétence des membres et la surveillance de l'exercice des activités réservées

**Enjeu 2** | La disponibilité et l'accessibilité des services d'orientation pour se rapprocher du niveau de la demande

**Enjeu 3** | La perception positive de l'orientation comme réponse à des besoins socioéconomiques et de santé mentale au travers de la vie

**Enjeu 4** | La reconnaissance de la mission de l'Ordre, de la qualité de sa gestion et de l'efficacité de son fonctionnement

# Domaines d'intervention et enjeux stratégiques

## COMPÉTENCE ET SURVEILLANCE

**Enjeu 1** | L'encadrement et la compétence des membres et la surveillance de l'exercice des activités réservées

Orientations stratégiques	Cibles	Indicateurs
<p><b>1a.</b> S'assurer que la pratique de l'orientation puisse se réaliser avec la compétence, le professionnalisme et l'éthique requis pour l'intérêt du public</p> <hr/> <p><b>1b.</b> Développer la capacité de l'Ordre à faire respecter la réserve d'activités</p>	<p><b>1.1a</b> S'assurer de la compétence des conseillers d'orientation par rapport aux activités réservées</p> <p><b>1.2a</b> Appuyer l'engagement des membres dans le développement continu de leurs compétences</p> <p><b>1.3a</b> Assurer la gestion de la compétence professionnelle des membres (autogestion, contrôle)</p> <p><b>1.4a</b> Soutenir une posture éthique chez les membres</p> <hr/> <p><b>1.1b</b> Assurer le respect de la réserve d'activités définie par le <i>Code des professions</i></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; L'ensemble des membres actifs croit maîtriser l'exercice des activités réservées qu'ils pratiquent</li><li>&gt; Augmentation du nombre d'heures consacrées par les membres à la formation continue</li><li>&gt; Offre de formation continue qui couvre tous les secteurs de pratique</li><li>&gt; Progression de l'utilisation du portfolio réflexif pour atteindre au moins 20 % des membres actifs</li><li>&gt; Inspection de 80 % des membres actifs</li><li>&gt; Augmentation du nombre d'inscriptions aux cours d'éthique et de déontologie ainsi qu'au cours de la tenue de dossiers</li><li>&gt; Nombre d'interventions à la suite des signalements d'usurpation de titre et d'exercice des activités réservées</li></ul>

## RAYONNEMENT ET VALORISATION

**Enjeu 2** | La disponibilité et l'accessibilité des services d'orientation pour se rapprocher du niveau de la demande

Orientation stratégique	Cibles	Indicateurs
<p><b>2.</b> Maintenir ou développer l'offre de service en orientation dans les secteurs où le public en a le plus besoin</p>	<p><b>2.1</b> S'assurer que les clientèles vulnérables aient accès à des services d'orientation</p> <p><b>2.2</b> Soutenir le maintien des services d'orientation dans les institutions d'enseignement</p> <p><b>2.3</b> Veiller au développement des services d'orientation en employabilité</p> <p><b>2.4</b> Appuyer le développement des services d'orientation pour le maintien aux études et en emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; Interventions pour sensibiliser les milieux de pratique intervenant auprès des clientèles vulnérables</li><li>&gt; Maintien du nombre actuel de conseillers d'orientation dans les institutions d'enseignement</li><li>&gt; Interventions de l'Ordre auprès de donneurs d'ouvrage en employabilité</li><li>&gt; Participation à des activités liées à la réussite scolaire</li><li>&gt; Participation à des activités liées à l'insertion et au maintien professionnels</li></ul>

## PERTINENCE ET AFFIRMATION

**Enjeu 3** | La perception positive de l'orientation comme réponse à des besoins socioéconomiques et de santé mentale au travers de la vie

Orientation stratégique	Cibles	Indicateurs
<b>3.</b> Exercer un leadership dans l'affirmation de la pertinence de l'orientation	<b>3.1</b> Influencer l'opinion publique pour améliorer la représentation (image) de l'orientation <b>3.2</b> Faire valoir la pertinence de l'orientation sur le plan des enjeux sociaux, politiques et économiques <b>3.3</b> Soutenir le développement de l'offre de service dans le secteur organisationnel <b>3.4</b> Consolider le positionnement de la profession dans le domaine de la santé mentale <b>3.5</b> Faire de l'Ordre un lieu d'ancrage et d'intégration pour les membres	> Prises de position, mémoires et argumentaires développés par l'Ordre > Participation à des instances, des forums et autres événements sociopolitiques > Augmentation du nombre de conseillers d'orientation qui pratiquent dans le secteur organisationnel > Participation à des activités institutionnelles dans le domaine de la santé mentale > Augmentation du nombre de compagnies d'assurance qui remboursent les services d'orientation et de psychothérapie > Augmentation du taux d'adhésion à l'Ordre des finissants de la maîtrise > Augmentation des membres qui participent aux différents comités ou événements de l'Ordre > Intervention auprès des étudiants dans les universités

## GOVERNANCE ET GESTION

**Enjeu 4** | La reconnaissance de la mission de l'Ordre, de la qualité de sa gestion et de l'efficacité de son fonctionnement

Orientation stratégique	Cibles	Indicateurs
<b>4.</b> Rendre explicites les aspects de la gouvernance de l'Ordre au regard de la reconnaissance de sa mission	<b>4.1.</b> Améliorer la reddition de compte de nos actions dans nos communications auprès des membres et du public <b>4.2.</b> Faciliter l'accès aux informations et services de l'Ordre pour le public et ses membres	> Commentaires de l'Office des professions sur le rapport annuel > Augmentation de la fréquentation du site de l'Ordre > Réponses au sondage en vue de la prochaine planification stratégique